La trousse du campeur

1 sac à dos contenant :

-Lunch froid avec un « ice pack » (sans noix ou arachides)
-2 collations nutritives
-Bouteille d'eau
-Vêtements chauds pour aller jouer dehors.
-Souliers de course.

Autorisation de quitter seul.

Si votre enfant peut quitter seul le site du camp à la fin de la journée veuillez S.V.P nous donner votre autorisation par écrit.

Épipen

Dans le but d'assurer la sécurité de votre enfant, veuillez noter que l'injecteur EpiPen d'un enfant doit toujours être porté sur lui (dans un sac de taille par exemple) et non dans le sac de l'animateur pour éviter toute perte de temps lors d'une situation de choc anaphylactique. Une autorisation d'administration de médicaments doit aussi être signée sur le site du camp de jour.

Médication et allergie

Vous devez obligatoirement remplir une fiche d'autorisation d'administration d'un médicament disponible sur le site du camp. Cette mesure est nécessaire, et ce, que ce soit des médicaments à court terme ou pour la semaine en entier.

GUIDE DU PARENT

Camp du temps des fêtes 2018-2019

Loisirs communautaires
Le Relais du Bout

14 115 Prince-Arthur, suite 257, Montréal, Qc, H1A 1A8
Tél.: 514 498-3962 Télécopieur: 514 872-7087

CONTACTEZ- NOUS

Téléphone pour tous les camps : **514-498-3962 poste 375**
Personne contact: Caroline Charbonneau, coordonnatrice aux activités

En cas d'absence:
Pour signaler l'absence ou le retard de votre enfant, veuillez laisser un message sur la boite vocale avant 8h30 en mentionnant le nom complet de votre enfant et son âge.

SITE DU CAMP

Centre Le Mainbourg	14 115 rue Prince Arthur Est, suite 257, Local 163 au sous-sol porte du stationnement arrière ou à l'avant.

AU PROGRAMME

journée type

8h à 10h: *Début de la journée et collation*
10h à 12h: *Période d'activités*
12h à 13h: *Dîner*
13h à 15h30: *histoires, jeux, bricolage etc.*
15h30: *Collation, période d'activités*
16h15: *Rassemblement de fin de journée*
16h30 *: fin de la journée*

- *Il s'agit d'un horaire type sujet à changement!*
- *Le camp termine à 16h30. Des frais de 5$ par 5 minutes de retard s'appliquent automatiquement pour les retardataires payable sur le site même en argent comptant.*

L'Horaire complet de la journée sera remis le matin même du camp.

Code de vie

J'écoute les consignes données par tous les animateurs
Je parle clairement et avec un bon langage
Je joue de façon sécuritaire à tous les jeux, à la piscine et dans les sorties
Je fais attention au matériel que l'on me prête : je le remets à sa place et en bon état.
Je garde mon environnement propre : je jette mes déchets à la poubelle et je fais attention aux locaux.
J'utilise des moyens pacifiques pour régler mes conflits.
Je viens au camp pour m'amuser, alors je participe activement à tous les jeux.

Ce qui veut dire qu'il m'est interdit de :

*sacrer ou d'avoir un langage inapproprié;
*frapper les autres ou me battre;
*me sauver;
*crier des noms;
*lancer des objets;
*être arrogant envers les animateurs
*briser du matériel;
*vandaliser le site ou les bâtiments.

Si l'enfant ne respecte pas ces règles :

1er avis : L'enfant reçoit un avis verbal de son animateur et un suivi est effectué auprès des parents.
2e avis : La personne responsable du camp rencontre les parents de l'enfant.
3e avis : La personne responsable du camp et son supérieur immédiat rencontrent les parents.
4e avis : Selon la gravité de son geste, l'enfant est suspendu des activités du programme auquel il participe pour un temps indéterminé.
5e avis : L'enfant est expulsé des activités

Selon la gravité du geste, il est possible de passer aux sanctions du 4e ou 5e avis immédiatement.
Si votre enfant démontre des problèmes de comportements qui nuisent au bon déroulement des activités, nous suivrons les étapes disciplinaires du code de vie.